

## **Mise sur agenda et mobilisation du mouvement « antivax » par les partis**

Laurent Olivier

Ce chapitre se propose d'étudier la mobilisation « antivax » à travers le prisme des partis politiques, notamment ceux de l'opposition, tantôt spectateurs embarrassés, tantôt acteurs ambigus aux côtés ou contre les « antivax » (ou vaccino-sceptiques). Comment les partis politiques ont géré cette question des « antivax », entre critique gouvernementale, responsabilité et solidarité avec la protestation sociale ? Cette mobilisation semble rappeler celle des gilets jaunes, en suscitant pour les partis le même malaise et la même difficulté à intégrer la revendication des manifestants. Elle révèle aussi des pressions contradictoires au sein des partis et mouvements qui ont accepté les premières contraintes lourdes comme le confinement, puis se sont montrés plus critiques. Cela conduit à poser la question des aléas de la séquentialité d'une politique à l'épreuve de résistances mouvementistes et partisans.

Parler du lien entre le positionnement des partis et celui des mouvements « antivax » amène aussi à interroger la nature idéologique de la vaccination : les vaccino-sceptiques sont-ils de gauche ou de droite ? En fait, aucun parti ne se déclare « antivax », même l'organisation Les patriotes de F. Philippot, pourtant incarnation partisane de cette mobilisation. Mais chaque parti compte en son sein des membres ou des personnalités « antivax ».

En reprenant le modèle de l'économie des grandeurs de Boltanski et Thévenot (1991), on peut noter que les partis politiques mobilisent plusieurs registres de justifications combinées en forme de compromis. Les différents groupes s'inscrivent dans des grandeurs qui relèvent de plusieurs mondes. Quels que soit leur positionnement, ils se démarquent de l'hétérogénéité des mouvements « antivax ». S'ils peuvent se situer dans un monde commun, ils l'interprètent différemment

La mise sur agenda de la mobilisation « antivax » précède le positionnement des partis politiques. Le positionnement idéologique des partis politiques de l'opposition à l'égard du mouvement « antivax » se situe entre critique et solidarité en se fondant sur des registres cognitifs et normatifs empruntant à leur propre champ idéologique. Cependant, les ressorts du rapport au mouvement « antivax » demeurent influencés par des préoccupations stratégiques et conjoncturelles

### **Le contexte de la mobilisation et le rapport partisan au vaccin en amont de la crise**

Le positionnement des partis politiques est plus conjoncturel et plus tardif que le débat sur l'acceptation vaccinale.

### *Une gestion de la crise contestée*

La maladie en elle-même n'est pas révélatrice d'une crise. Selon O. Borraz (2020), le virus du covid n'est pas responsable d'une perte de sens car la société a déjà connu des épidémies graves depuis des décennies. De tels événements sont anticipés et pré-cadrés par des organisations spécifiques, des plans de gestion de crise. En revanche, la décision des autorités de recourir à un confinement général a engendré des conséquences non prévisibles en termes de santé (physique et mentale) des populations mais aussi sur l'économie, le travail, la vie sociale, l'éducation. La perte de sens qui en résulte s'apparente à une forme de desectorisation en fluidifiant les rapports entre organisations existante en conjoncture fluide (Dobry, 2009). On a pu ainsi noter une réduction de l'autonomie des secteurs du fait de l'action de mobilisations multisectorielles (mobilisations corporatives de soignant convergeant avec des mouvements traditionnels antivax, partis politiques voir e courants religieux traditionnalistes, nébuleuse complotiste et certains partis politiques lesquelles ?, un désenclavement des espaces de confrontation et de compétition, des processus de dés-objectivation révélés par l'affaiblissement de la démocratie représentative et des partis. A cette occasion, en effet, les organisations politiques et sociales traditionnelles sont traversés par des prises de position contradictoires, les organisations représentatives classiques (partis syndicats ne sont plus en mesure d'énoncer un discours homogène sur ce thème, et peinent à s'approprier le débat de façon univoque. Il faudrait expliciter un peu mieux cette phrase et donner un exemple

Selon H. Bergeron (2020), la période de gestion de la pandémie a été également marquée par un contexte de crise organisationnelle caractérisée par la mise en place d'instances nouvelles, tel le conseils de défense. Enfin, le choix du confinement a été fait par un nombre limité de décideurs : le président de la République, le Premier ministre, le ministre de la Santé et le Conseil scientifique. Ce dernier aurait pu connaître une composition plus variée, intégrant des experts de l'économie, de l'emploi, de la pauvreté, des psychiatres, des spécialistes de l'action territoriale... Cela aurait pu orienter des choix alternatifs, notamment pour les modalités du confinement.

### *Rapport à la vaccination et contexte social*

Le rapport à la vaccination a évolué de la routine à la controverse. La France n'a pas connu de mouvements importants de résistance à la vaccination avant le milieu des années 1990 et la campagne de vaccination contre l'hépatite B (Ward, Perretti-Wattel, 2020). L'intérêt pour les attitudes vis-à-vis des vaccins se développe surtout à partir de la pandémie de grippe A (H1N1) de 2009, qui fait sonner l'alerte à l'OMS. Le développement d'internet et de ses réseaux sociaux aurait donc « exposé » une part grandissante de la population à des argumentaires critiques à l'égard des vaccins. Ainsi, les controverses vaccinales se sont multipliées et ont gagné en visibilité à partir de la campagne de vaccination contre la grippe A de 2009-2010, qui sera un échec (seulement 8 % de la population vaccinée). Des millions de doses sont jetées et les reproches de mauvaise gestion renforcent la défiance à l'égard de cette campagne.

Les 11 vaccinations obligatoires pour les enfants, décidées en 2018, ont stimulé le mouvement hostile aux vaccins. Selon étude dirigée par Heidi Larson (2020), la population française est une des plus réticentes au monde à la vaccination, seuls 30 % des Français approuvant le fait que les vaccins soient sûrs. La question du consentement au vaccin ne se limite donc pas à la sphère radicale des antivaccins. Dans l'enquête « Fractures françaises » (2020), 43 % des sondés s'y opposaient.

La question de l'adhésion à la vaccination avait été mise à l'agenda par un rapport sur *L'hésitation vaccinale* (Eliaou *et al.*, 2020), soit avant même la crise du covid. L'un des rapporteurs (J-F. Eliaou), jugeait alors l'obligation vaccinale impossible.

En 2021, 36 % de ceux qui se classent dans les catégories les plus modestes refusent la vaccination, contre 14 % de ceux qui se situent dans les catégories plus élevées (Rouban, 2022). La critique vaccinale est d'abord le fait des catégories dites « intermédiaires » : personnels paramédicaux, enseignants.

Selon L. Rouban (2022), la vaccination, comme le passe sanitaire, est rejetée car elle s'est politisée. Ces dispositifs constituent en effet des marqueurs d'adhésion au « système », ce qui explique les manifestations contre le passe sanitaire, moyen de rendre cette vaccination *de facto* obligatoire. Le déclin de la confiance politique et dans les institutions s'accompagne de l'effondrement de celle-ci dans le monde scientifique avec la crise sanitaire. Entre mars et octobre 2020, cette confiance a baissé de plus de vingt points (Bristielle, 2020). [Il manque la référence : date ici et référence complète en biblio](#)

Plus largement, il faut tenir compte aussi du contexte de crise à l'hôpital. Depuis une vingtaine d'années, différentes réformes ont profondément affecté le personnel hospitalier. Un

malaise s'est installé et exprimé lors de nombreuses journées de manifestation. La pandémie a également mis en évidence le manque de moyens de la recherche tant publique que privée.

### *Un enjeu peu et tardivement mis en problème par les partis*

La mise en problème public de la vaccination a connu une étape symbolique avec le rapport de la députée PS S. Hurel (2016) sur la politique vaccinale adressé à la ministre de la santé. Le cadre de son élaboration est apparu comme un espace pluriel inédit, élargissant les échanges habituellement restreints aux milieux administratifs technocratiques et visibilisant la conflictualité propre au sujet. En effet, cet exercice prend la forme d'une dénonciation de l'emprise des laboratoires sur les acteurs politiques et publics, l'intérêt général et les enjeux de santé publique. Même sans l'audition des partis en tant que tel, des acteurs associatifs et des élus se situant à gauche de l'échiquier politique avaient été sollicités. Un consensus se dégageait parmi les acteurs, pour dépasser la distinction entre les statuts de vaccins obligatoires et de vaccins non obligatoires.

Certains acteurs partisans prendront aussi des positions individuelles avant la séquence du covid. Ainsi, Michèle Rivasi (EELV) publiait en juillet 2015 un billet au titre significatif : « Anti-vaccin, non. Vaccin-critique, oui » (Rivasi, 2015). En février 2017, elle invitait à Bruxelles Andrew Wakefield, figure des anti-vaccins pour une projection de son documentaire controversé *Vaxxed*. Le groupe écologiste au Parlement européen avait alors demandé à l'élue de retirer son logo des affiches annonçant la projection. En 2017, Michèle Rivasi avait aussi signé une tribune contre l'obligation vaccinale pour les nourrissons nés à compter de 2018. Le 13 mars 2019, la ministre de la Santé Agnès Buzyn accusait l'eurodéputée d'être « officiellement anti-vaccins et de diffuser "le maximum de *fake news* en Europe sur les vaccins »<sup>1</sup>. [Quelle est la source de la citation ?](#)

Limitée avant la pandémie, la mobilisation partisane « antivax » le sera aussi avec l'arrêt des contraintes vaccinales. Les récits du covid seront moins prégnants lors de la campagne présidentielle 2022 alors que la pandémie reflue. Le débat sur le vaccin est alors mis entre parenthèse, sauf par J.-L. Mélenchon qui critique *a posteriori* une politique coercitive<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Robin Prudent, France Télévision, 15/03/2019

<sup>2</sup> Voir « Jean-Luc Mélenchon, et le covid : le grand écart idéologique », note de Terra Nova, 13 mai 2022.

Les contraintes sanitaires (passe vaccinal, masque), levées à la mi-mars 2022, l'épidémie de covid n'est plus, à la veille du premier tour de la présidentielle un enjeu majeur que pour 7% des personnes interrogées<sup>3</sup>.

La connexion entre mobilisation partisane et mouvement « antivax » est difficile en raison de répertoires d'action distincts, notamment dans l'usage d'internet. Selon G. Bronner (2019), un faible nombre de personnes motivées, des « super leaders d'opinion », peuvent influencer l'opinion sur internet beaucoup plus que dans la vie sociale classique. Ces mobilisations alternatives se différencient des mobilisations classiques grâce à la constitution de « petits groupes des nœuds du réseau » fortement interconnectés.

### **Un clivage idéologique ?**

Si l'attitude vaccino-sceptique est d'abord individuelle, le mouvement social va susciter une problématisation collective et l'intérêt des partis voire, plus marginalement, les inclure. Des partis d'opposition ont dénoncé la vaccination et le passe sanitaire obligatoire, à partir du 12 juillet 2021, pour les professionnels de la santé. Les premières manifestations ont commencé le 17 juillet 2021, réunissant quelque 100 000 personnes, puis chaque samedi jusqu'au 8 janvier 2022, à la suite à la déclaration de Macron voulant « emmerder les non vaccinés ». Les sympathisants des partis de gauche semblent soutenir davantage le mouvement que la droite (39 % contre 27 %)<sup>4</sup>, mais ceux de LFI, beaucoup plus que les socialistes ou les écologistes (respectivement : 61 %, 24 %, 20 %). A droite, 23 % des sympathisants LR sont opposés au mouvement contre 49 % pour les sympathisants du RN. Enfin, 74 % de ceux qui se « sentaient gilets jaunes » soutenaient cette mobilisation. À âge, niveau de diplôme et catégorie socioprofessionnelle similaires, les électeurs de J-L Mélenchon, de M. Le Pen, de F. Asselineau et de N. Dupont-Aignan sont beaucoup plus anti-vaccins que les autres électeurs.

### ***Des répertoires d'action éloignés des enceintes conventionnelles***

Selon L. Rouban (2021), le populisme scientifique, le populisme politique et la défiance envers les principales institutions politiques et médiatiques du pays renvoient au même

---

<sup>3</sup> Voir le sondage Ipsos - Sopra Steria pour Radio France, France Télévisions, France24/RFI/MCD, Public Sénat/LCP Assemblée nationale et Le Parisien - Aujourd'hui en France [Quelle date ? 10 avril 2022](#)

<sup>4</sup> D'après le sondage IFOP-JDD, août 2021.

phénomène : les individus qui rejettent les institutions politiques classiques auraient une propension à la défiance envers les institutions scientifiques. La prolifération des théories complotistes sur lesquelles s'appuient nombre d'« antivax » est un baromètre de la défiance des citoyens à l'égard de la classe politique (Bristielle, 2020). Dans la rue à compter de mi-juillet 2021, le mouvement anti-passe sanitaire s'est constitué auparavant sur les réseaux sociaux et forme une contre-culture mobilisant des pratiques de « réinformation », le plus souvent d'extrême droite, qui trouvera aussi un débouché à l'occasion de la guerre en Ukraine.

Parmi les acteurs partisans mobilisés contre la vaccination (et le passe), des groupes hétérogènes de l'extrême droite à l'extrême gauche, anarchistes, anticapitalistes et écologistes (liés, par exemple, à *Extinction Rebellion*) et dans certaines villes des réseaux nés des « gilets jaunes », qui ont en commun un argumentaire antitotalitaire et anti-Macron. Beaucoup de ces groupes sont en réalité moins « antivax », que pro-sécurité vaccinale, encourageant la « liberté de choix ». Une certaine territorialisation de la défiance vaccinale est repérable (par exemple, la Côte d'Azur avec le poids du RN et des professions libérales soucieuses de leur liberté).

A l'extrême droite, « Les Patriotes » participent tout particulièrement à cette mobilisation. Non explicitement « antivax », ils se disent pêle-mêle au service de la France, pour la liberté des peuples, « gaullistes » et dénoncent une dérive dictatoriale du pouvoir. Le mouvement « antivax » est aussi influencé par certaines mouvances américaines comme le libertarianisme. La résistance aux vaccins anti-covid est devenue un marqueur d'identité politique chez les partisans de R. Trump ; ce refus des vaccins s'inscrit dans le rejet, propre à la droite américaine, de certains sujets scientifiques (évolutionnisme, changement climatique). Ces mouvements ont parfois une dimension chrétienne, en l'occurrence intégriste et providentialiste, avec l'idée que « Dieu a choisi un avenir pour nous contre lequel il ne faut pas aller » (cité par Goanec et al., 2021). En France, dans les cortèges et en ligne, on note l'influence de l'association intégriste *Civitas*, terrain religieux sur lequel les partis ne s'aventurent pas. Il existe aussi une gauche « antivax », avec des militants de LFI. Ici, cette suspicion à l'égard des vaccins n'est pas sans lien un négationnisme scientifique à l'œuvre chez certains militants anti-OGM.

Les deux univers – partisan et mouvementiste – de la mouvance « antivax » sont différents. Dans le second, beaucoup rejettent les partis, la démocratie représentative et ses professionnels. Le mouvement est difficilement lisible, hétérogène, « orphelin » (Neveu, 2021), car sans relais partisan auprès des pouvoirs publics. Ces forces sont trop centrifuges pour fabriquer un « nous » partisan (Escalona *et al.*, 2021). Dans les manifestations, les

militants politiques anti-passe ne se mélangent pas avec les militants issus d'autres mouvances et réciproquement. Les grands partis ne veulent être associés à un mouvement dont des composantes prônent le libertarisme, brandissent parfois des pancartes antisémites ou assument un mépris pour la science. Le débouché politique du mouvement « antivax », d'ailleurs plus faible en France que dans d'autres pays européens (Allemagne, Italie, Pays-Bas) demeure limité. Les petites formations animées par N. Dupont-Aignan, F. Asselineau ou F. Philippot, très impliquées dans le mouvement, n'en tirent aucun bénéfice dans les sondages, en termes d'intentions de vote. D'ailleurs, ce positionnement monothématique est insuffisant pour constituer un électorat et les leaders « politiques » de ce mouvement – F. Philippot, M. Wonner (ex-LREM) ou F. Lalane (« gilet jaune ») – ne franchiront pas le premier tour aux élections législatives de juin 2022, ce qui en nuance la politisation.

### *Le soutien des partis aux vaccino-sceptiques*

LFI évolue entre stratégie distinctive et affirmation idéologique. Dans l'économie des grandeurs (Boltanski, Thévenot, 1991), c'est le monde civique qui se dresse contre le monde marchand. L'approche de LFI est à la fois contre le capitalisme et contre l'Etat répressif. La politique vaccinale est renvoyée à l'idée de politique coercitive, de réduction des libertés et justifiée, selon J.-L. Mélenchon, son opposition à l'application « StopCovid ». Si la priorité accordée à la liberté individuelle peut sembler s'affirmer au détriment de l'intérêt général, la dénonciation de l'Etat coercitif s'accompagne d'une critique de la collusion capitaliste. Ainsi Mathilde Panot affirme le 13 juillet 2022 à l'Assemblée nationale : « Avec vous pour le vaccin comme pour le reste, c'est à la matraque. Par contre, jackpot pour *Big Pharma*. En quoi briser nos libertés aide à lutter contre l'épidémie ? »<sup>5</sup>. LFI valorise alors des vaccins cubains, russes et chinois, alternatifs au modèle occidental, que dénonce la plateforme privée Doctolib mais retraduit une défiance vaccinale. LFI soutient aussi la demande des États africains de faire voter à l'OMC la levée des brevets sur les vaccins – pour assurer leur diffusion – alors que « Macron s'est aligné sur les appétits cupides des *Big Pharma*. Des profits indécentes sont faits sur la pandémie Si je suis élu et que Lula revient au pouvoir au Brésil l'automne suivant - affirme J.-L. Mélenchon, nous pèserons lourd, avec le Mexique, dans la balance pour la levée des brevets ».<sup>6</sup> [Source de cette dernière citation ?](#)

---

<sup>5</sup> Cité par M. Heard (2022).

<sup>6</sup> Jean-Luc Mélenchon: «Ma ligne, c'est l'indépendance de la France» interview par Par Albert Zennou, Pierre Lepelletier et Sophie de Ravinel, le Figaro, 11/11/2021

Dans une publication de 56 pages, LFI théorise même l'opposition au passe et à la politique sanitaire en à y associant un contenu idéologique qui va bien au-delà de la crise elle-même (LFI, 2020). Le parti cherche à combiner la protection du bien commun avec une défense des libertés individuelles. Il met au jour une continuité entre la politique répressive menée dès le début du quinquennat et la politique sanitaire tout en rappelant son souhait d'une régulation étatique accrue, de type collectiviste.

### ***Contre l'obscurantisme ou contre une politique répressive ?***

Certains dilemmes révèlent l'ambiguïté du regard des soignants suspendus pour refus de vaccination : éthos professionnel ou égoïsme corporatif ? Liberté ou solidarité ? Droits individuels ou droits sociaux ? Hésitation vaccinale ou « antivax » ? On retrouve ces dilemmes chez les militants qui négocient plusieurs éthiques de la conviction contradictoires sans négliger une éthique de la responsabilité.

Les partis conventionnels stigmatisent les antivaccins selon des stratégies d'étiquetage et de délégitimation de l'adversaire, vu comme irrationnel (Ward *et al.*, 2019). Le PS ou LREM oppose volontiers le « camp du progrès » à celui de l'obscurantisme. Les partis « antivax » (RN, LFI) qui souhaitent la réintégration des soignants non-vaccinés sont aussi accusés par les autres partis, notamment de gauche (socialistes, écologistes), de faire un usage manipulateur du covid.

De même, des experts – tel l'urgentiste Mathias Wargon<sup>7</sup> dénonçant le « populisme » et la « démagogie » de LFI et du RN - ou des think tanks sont mobilisés pour légitimer scientifiquement une position politique ou livrer un récit de la production du système idéologique de J.-L. Mélenchon. Ainsi, selon une étude de Terra-nova, ce dernier « plaidant apparemment pour une vision ambitieuse de la santé publique, fondée en raison, adossée aux prérogatives de l'Etat et à la prééminence du bien commun (...) se trouve finalement défendre une gestion individualiste et (...) quasi libertarienne de l'épidémie » (Heard, 2022). La difficulté d'ordre idéologique est bien pour LFI de dépasser la tension entre, d'une part, la revendication de l'*empowerment*, la liberté individuelle au risque de la tentation libertarienne et, d'autre part, l'intérêt général. Cette posture s'intègre dans une logique de populisme de gauche précédemment assumé par ce parti. Il s'agit aussi de lutter contre toute coercition.

---

<sup>7</sup> Interviewé sur *FranceInfo*, le 20 juillet 2022.



Pour ce qui le concerne, le PS oppose la vaccination (voire son obligation) au passe sanitaire, ce qui n'est pas sans présenter de contradiction. Avec d'autres partis, pro-vaccination, ils soutient les élus actifs dans la lutte pour la vaccination ou diffusant une certaine éthique de la responsabilité (avec sur le port du masque et l'obligation vaccinale). Ainsi, à Nancy, Mathieu Klein, nouveau maire PS, demande la prolongation du confinement en 2020, tout comme LR qui défend une « ligne de responsabilité » favorable à l'extension du passe malgré quelques réserves. L'occupation de positions institutionnelles est défavorable à la critique et ferme aussi le dialogue. Ainsi, M. Klein refusera de recevoir des représentants du « Bloc lorrain », animé par des militants d'extrême gauche, hostiles au passe sanitaire.

Au sein du PS, le débat a néanmoins pu être passionné : des militants ont critiqué la position du groupe parlementaire qui réclamait l'obligation vaccinale mais pas le passe, arguant que seules les forces de l'ordre pourraient assurer cet impossible contrôle. D'autres militants refusaient le passe au nom du droit du travail ; d'autres encore accusaient les soignants non vaccinés de mettre en danger sciemment les patients.

EELV, sensible aux représentations de parti « antivax » qu'il inspire, cherche à se défendre des préjugés. Dans les années 1990, les écologistes du MEI d'Antoine Waechter faisaient la promotion des médecines naturelles et se montraient méfiants, déjà, à l'égard des vaccins. Cela a marqué aussi certains militants des Verts. Lors de la crise sanitaire, certains militants seront rappelés à l'ordre, telle Michèle Rivasi, invitée à retirer des propos assimilant le passe sanitaire à l'apartheid. Comme le PS, EELV va se déclarer favorable à la vaccination mais pas au passe vaccinal, reprenant l'argument de LFI selon lequel il n'est pas recommandé par l'OMS. Puis, Plus tard, la direction d'EELV se dira en accord avec le principe du passe sanitaire, tout en limitant son impact. Lors de primaire écologiste, Jean-Marc Governatori, issu de Cap 21, se démarquera en affirmant que la campagne vaccinale prépare « les maladies les plus graves ». Mais il n'aura le soutien que de 2,35 % des électeurs de celle-ci.

### **Positionnements partisans : une stratégie impossible ?**

Le 25 juillet 2021, l'Assemblée nationale, après le Sénat, a voté le texte prévoyant le passe étendu et l'obligation vaccinale pour les soignants (avec seulement 60 voix contre, issues de la gauche et du RN et 14 abstentions). Le caractère inédit des restrictions, associé au risque de perte d'emploi des soignants récalcitrants, perturbe les cadres cognitifs et incite les partis politiques à réagir, selon l'évolution du mouvement « antivax », l'attitude de l'exécutif (marquée par les propos d'Emmanuel Macron qui veut « emmerder les non-vaccinés », le 7

janvier 2022) et celle des autres partis politiques. Les récits d'action publique et registres de justification révèlent le contraste entre l'héroïsation des soignants lors de la première vague de l'épidémie et l'ambiguïté du regard sur ceux qui refusent finalement le vaccin. Cette réticence vaccinale, contre-intuitive concernant des professionnels habituellement pro-vaccins, est problématique pour les partis de gauche qui soutiennent les revendications sociales des personnels de santé tout en encourageant la vaccination. Cela explique une prudence ou une hésitation tactique, qui sera source de clivage et de positionnements partisans hétérogènes.

### ***Le choix d'une éthique de la responsabilité***

Les partis, interprètes et courtiers de la protestation, peuvent mobiliser un double registre critique contre le gouvernement et les « antivax ». L'opposition partisane reproche au pouvoir d'avoir alimenté la défiance par sa gestion de la crise et son manqué d'humilité. L'exigence par les socialistes de la vaccination obligatoire se présente comme une proposition claire face aux défaillances attribuées à l'Etat : « Après les masques, les tests et les vaccins ; après la cacophonie permanente concernant les écoles, les universités, les transports ou encore les commerces ; après avoir classifié notre pays en essentiels ou non essentiels (...) le gouvernement souhaite imposer avec son « passe sanitaire », une nouvelle sanction sans avoir jugé utile d'édicter auparavant une règle claire » (appel des 41 parlementaires socialistes)<sup>8</sup>. En fait, l'acceptation du passe se fait au rythme des résultats des sondages et le PS accordera finalement la liberté de vote aux députés.

Cela étant, le PS, mais aussi EELV et LREM s'efforcent de construire une éthique de la responsabilité et de la rationalité. Conscients de leur discrédit auprès de la population « antivax », ils cherchent à s'adresser à eux avec empathie tout en s'en distinguant et interrogent publiquement la légitimité d'un débat avec des « antivax » complotistes, à la suite notamment du documentaire *Hol-dup* (2020).

La distinction entre le passe et le vaccin, notamment par le PS, a une dimension prophylactique, permettant de mieux distinguer le « eux » et le « nous ». D'où le paradoxe qui est de proposer l'obligation vaccinale contre le passe. Dans une interview au *Maine Libre* (12 janvier 2022), le socialiste S. Le Foll, opposé à la direction PS, Le Foll, développe : « Le passe vaccinal est un enjeu citoyen car il nous permet non pas de nous protéger individuellement mais... de sortir de la crise collectivement. Ceux qui sont « antivax » le sont

---

<sup>8</sup> Titré "Oui à la vaccination obligatoire contre le Covid-19" et publié dans le *JDD*, 6 août 2021.

au nom de la liberté individuelle en oubliant la dimension collective ». L'argument d'O. Faure, à la tête du PS, se veut quant à lui rationnel en valeur et en finalité : il s'agit d'empêcher qu'une partie de la population ne contrôle l'autre moitié et saisir le conseil constitutionnel. Variante de cette approche rationaliste : le refus de 15 présidents de départements socialistes de gérer l'attribution de RSA aux 12 000 « antivax » suspendus pour refus du passe (novembre 2021). Ces présidents ont ainsi écrit au premier ministre J. Castex pour dénoncer une mesure qui « détourne un dispositif de solidarité destiné aux personnes dans l'impossibilité d'avoir des revenus d'activité, [et] exutoire de la politique sanitaire nationale »<sup>9</sup>.

### ***Hésitations, contradictions et absence de choix***

Les positionnements politiques successifs à l'égard du vaccin et du passe ont été bien sinueux.

Ainsi, J.-L. Mélenchon n'exprime pas un point de vue « antivax » constant. En 2009 face à la grippe H1N1, il avait fustigé le « scepticisme médiatique » et soutenu la vaccination au nom de la santé publique. En revanche, face au covid, en novembre 2020, il a d'abord refusé de recommander publiquement la vaccination, au nom de la liberté d'opinion et exprimé ses doutes sur les vaccins ARN. Egalement hostile au passe, il appelle les militants et responsables LFI (par exemple F. Ruffin) qui se joignent aux mêmes défilés que F. Philippot et N. Dupont-Aignan à ne pas être confondus avec ceux qui crient à l'« apartheid » ou à la « shoah ».

Pendant la campagne présidentielle aux Antilles, J.-L. Mélenchon, solidaire des « antivax », évoque aussi les effets secondaires de la vaccination liés à la contamination au chlordécone et assimile cette mobilisation à une lutte sociale et anticoloniale.

Ainsi, LFI assume une « ligne de crête », d'un côté, une opposition plus marquée à la politique vaccinale, de l'autre. Mais, en fonction du contexte ou du lieu, il peut aussi légitimer pleinement la vaccination. Ainsi, lors d'une conférence de presse, le 16 juillet 2021, il avoue être en voie de vaccination et souligne que « tous les membres de son groupe parlementaire sont vaccinés ou en cours de vaccination ». Par la suite, c'est surtout la question de la réintégration des soignants exclus qui motive LFI (à l'instar intervention de Caroline Fiat à l'Assemblée nationale, le 24 novembre 2022).

---

<sup>9</sup> Cité par *FranceInfo*, 31 octobre 2021.

La gauche de gouvernement va dénoncer une instrumentalisation politique du passe par LFI au détriment de la santé publique. Ainsi, le parti de J-L Mélenchon est accusé de marginaliser l'urgence sanitaire pour réduire l'enjeu à la politique répressive qui serait à l'œuvre depuis 2017. A gauche de cette gauche, le politiste Philippe Marlière (2021) identifie un « positionnement tactique de LFI accusé de tempérer son discours vis-à-vis de la vaccination pour ménager la frange « antivax » de son électorat ». A l'université d'été LFI, à Châteauneuf-sur-Isère (2021), les cadres du parti s'en défendent : « On était les premiers à demander la levée des brevets sur les vaccins (...) on ne se battra pas pour ça si on ne voulait pas que les gens se fassent vacciner » (Bruckert, 2021).

On retrouve des modes de justification à l'égard des « antivax » assez proches au RN. Ainsi, Marine Le Pen semble se démarquer des « antivax », et notamment des « Patriotes », en avouant s'être vaccinée. Le doute scientifique semble alors levé. Mais base et les élus locaux se montrent plus critiques, les électeurs étant souvent plus réfractaires à la vaccination. Le RN et LFI ne manquent pas non plus à s'affronter sur le sujet, tout en partageant certaines idées, en louvoyant, mais cela oblige à se distinguer.

C'est surtout quand la mobilisation « antivax » s'est mutée en mobilisation anti-passe qu'elle a commencé à avoir le soutien de certains partis, en désindexant la question médicale ou sanitaire de la question des libertés publiques, en « démedicalisant » la question pour en faire un enjeu de lutte contre la coercition, voire de réaction contre le mépris social à la suite des propos de E. Macron, déjà cités). Avec le reflux de la pandémie et le consensus croissant autour du passe sanitaire (à l'été 2021), un parti comme le PS était à contretemps en refusant le passe sanitaire. L'engagement critique contre le passe sanitaire s'est alors réduit. Le débat sur les « antivax » s'est transformé en un débat sur E. Macron.

D'autres manifestations conjoncturelles ont pu affecter les positionnements et stratégies partisans : les réticences à la vaccination en outre-mer ou la grève des camionneurs canadiens importée en France ponctuellement en février 2022. Cela a pu être un accélérateur de prise de conscience mais pas d'approfondissement de la crise.

Les partis politiques ont peiné à trouver leur place dans le mouvement « antivax » ou face à lui. Le long épisode du covid a ravivé une mobilisation partisane inédite mais ambiguë. L'affirmation vaccino-sceptique puis « antivax » s'est exprimée sans eux. De part et d'autre, les acteurs ont défendu des positions fortes et de principes pour défendre le vaccin ou le critiquer. La mise sur agenda doit être analysée au regard de décision profondément ancrée et de conviction assises sur des degrés de confiance diversifiée. Mais l'approche contextuelle est

davantage explicative. La position des partis de droite ou de gauche n'est pas « antivax » mais « provax » et critique du gouvernement

On a assisté pendant cette pandémie de façon très conjoncturelle *et relative à la déssectorisation de l'espace social* caractérisant une crise selon M. Dobry (2009). Les processus d'identification partisane à la cause « antivax » préservent néanmoins une certaine étanchéité ou autonomie des positions partisans. Les partis sensibles à cette cause utilise un registre de justification lié à la fois au monde domestique et au monde de la conviction, selon une approche individualiste et fondée sur la critique à l'oppression. Les partis pro-vaccins utilisent une sorte de référentiel d'équilibre pour justifier le vaccin, voire son obligation tout en s'opposant au passe : ils mobilise à la fois la vertu de la cité de la science civique et la critique du monde marchand (le vaccin et les lobbies pharmaceutiques).

## **Bibliographie**

Bergeron H, Borraz O., Castel P., Dedieu F., (2020), *Covid-19 : une crise organisationnelle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020

Boltanski L., Thevenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Borraz O. (2020), « Qu'est-ce qu'une crise ? Dossier sciences sociales en temps de crise : covid 19 », Sciences Po-CSO.

Bristielle A. (2020), « Vaccins : la piqûre de défiance », Note de la Fondation Jean Jaurès, 17 novembre.

Bronner G. (2019), « XIX. Opinion publique et crédulité », in D'Orcival F., dir., *Opinion publique et crise de la démocratie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 321-332.

Bruckert E. (2021), « Vaccination : de LFI au RN, les tiraillements des partis contestataires », *L'Express*, 27 août.

Dobry M. (2009), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po.

Eliaou J.-F., Villani C., Lassarade F. (2020), *L'hésitation vaccinale*, rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Assemblée nationale et Sénat, 20 février.

Ecalona F., Goanec M., Graulle P. (2021), « Manifestation contre le passe sanitaire : à gauche, y aller ou pas ? », *Mediapart*, 1<sup>er</sup> septembre.

- Fractures françaises 2020, Vague 8, Ipsos/Sopra Steria pour *Le Monde*, la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne.
- Goanec M., Hourdeaux J. (2021), « Le mouvement anti-passe et antivax en effervescence sur les réseaux sociaux », *Médiapart*, 3 septembre.
- LFI (2020), *Macron à la dérive autoritaire*, Document du parti.
- Heard M. (2022), « Jean-Luc Mélenchon et le Covid : le grand écart idéologique », *Terra nova*, 13 mai.
- Larson H. J. (2018), « The state of vaccine confidence », *The Lancet*, 24 novembre, p. 2244-2246.
- Hurel S. (2016), *Rapport sur la politique vaccinale*, Rapport pour la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, 16 janvier.
- Marlière P. (2021), « La gauche se trompe quand elle manifeste contre le passe sanitaire. Propos recueillis par Thomas Malher », *L'Express*, 28 août.
- Neveu E. (2021), « Lutttes contre le passe sanitaire et la vaccination : un été confus », *The Conversation*, 27 septembre.
- Rivasi M. (2015), « Anti-vaccin, non. Vaccin critique, oui ». En ligne : <https://www.michele-rivasi.eu/medias/anti-vaccin-non-vaccin-critique-oui>.
- Rouban L. (2021), « La France : une République désintégrée », Note pour le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po / CEVIPOF, vague 12, février.
- Rouban L. (2022), *Les raisons de la défiance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ward J. K., Peretti-Watel P. (2020), « Comprendre la méfiance vis-à-vis des vaccins : des biais de perception aux controverses », *Revue française de sociologie*, n° 2, p. 243-273.
- Ward J. K., Guille-Escuret P., Alapetite C. (2019), « Les « antivaccins », figure de l'anti-Science », *Déviance et Société*, n° 2, p. 221-251.